

ABONNEMENT

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

L'ÉCHO SAUMUROIS

Annonces	la ligne	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

L'abonnement continué jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 9 FÉVRIER

PLAGIAT ÉLECTORAL

Il y a quelques années, M. Paul de Cassagnac prouvait à la majorité républicaine, dans un discours péremptoire, qu'au point de vue électoral elle plagiait la candidature officielle telle qu'elle se pratiquait sous l'Empire.

Les républicains n'ont pas voulu rester sous le coup de cette comparaison, d'ailleurs infiniment justifiée.

Ils ne se sont plus contentés, depuis, de plagier l'Empire. Il y a beau jour qu'ils l'ont dépassé: les candidats indépendants l'ont bien vu et senti aux élections de 1889.

Celles de 1893 seront encore mieux « comprises ». La *Revue de l'Ouest* signale déjà une manœuvre qui vaut son pesant d'électeurs républicains. Pour lutter en 1889 contre l'honorable M. Taudière, les opportunistes de Parthenay avaient appelé à la rescousse un M. Lebon, employé au Sénat et absolument étranger au pays. Malgré la pression administrative la plus éhontée, l'honorable M. Taudière fut, on le sait, élu haut la main.

M. Lebon, paraît-il, ne se décourage pas et prépare déjà, depuis longtemps, sa campagne de 1893. C'est son droit, nous ne le contestons pas; mais ce qui n'est pas le droit du sous-préfet de Parthenay, c'est de se constituer d'ores et déjà le barnum électoral de M. Lebon, de le promener à son bras dans les campagnes et de forcer les instituteurs à devenir ses courtiers électoraux.

L'emploi sénatorial de M. Lebon lui donne, paraît-il, de nombreux loisirs. Partout, en effet, on le voit parader aux côtés du sous-préfet, dans les cortèges et cérémonies officielles, aux comices agricoles, aux distributions de prix, aux mariages, aux enterrements de républicains notables.

Deux années d'avance, la candidature officielle s'épanouit en faveur de M. Lebon. Que pourra-t-en faire de plus au moment des élections?

« Cette candidature, conclut la *Revue de l'Ouest*, est affichée avec une impudence qui dépasse toutes les bornes. De quel droit M. Lebon figure-t-il dans toutes les cérémonies, avec un pareil cortège? »

Simplement du droit de la candidature officielle républicaine et préventive; ce qui n'empêche pas ces mêmes républicains de vanter leur respect de suffrage universel. De ce respect, on sait, il est vrai, ce qu'en vaut l'aune.

INFORMATIONS

Voici que l'on revient encore dans les régions officielles sur les élections municipales du 1^{er} mai.

Avant son départ de Paris, le ministre de l'intérieur avait en quelque sorte décidé que ces élections ne seraient ni avancées ni reculées; mais, depuis, il paraît que certaines circonstances obligeraient le gouvernement à demander leur avis aux Chambres par le dépôt d'un projet de loi, et que M. Constans, d'après des

renseignements particuliers, serait tout disposé à faire ajourner la date des élections du 1^{er} mai.

D'après la statistique de l'administration des douanes, il est entré d'Espagne dans les Pyrénées-Orientales, pendant le courant du mois de janvier, onze millions de litres de vins et quatre millions de kilogrammes d'oranges. Il a été exporté en Espagne quinze millions de kilogrammes de houille et deux millions de kilogrammes de ciment.

AGITATION DANS LES ÉCOLES

Un vent de fronde souffle en ce moment dans les grandes écoles de Paris. Il y a quelques jours, c'étaient les étudiants en droit qui réussissaient, à force de tapage, à empêcher un cours qu'à tort ou à raison le Conseil de la Faculté avait cru pouvoir autoriser.

Judi, c'étaient les élèves de l'École centrale, qui se mettaient en révolte ouverte contre le directeur, en raison d'ordres donnés par celui-ci qui leur déplaisaient. Ces élèves se sont rendus en troupe au ministère du Commerce pour se plaindre. Il ne nous convient pas d'entrer dans l'exagération des griefs allégués par les uns ou par les autres.

Ce qui est constant, c'est que dans les écoles placées sous la dépendance directe de l'État, on ne paraît avoir qu'un sentiment fort vague de la discipline.

LE REPOS DU DIMANCHE

Aujourd'hui mardi, à huit heures et demie du soir, s'ouvrira dans l'hôtel de la Société de géographie, boulevard Saint-Germain, 184, le congrès national pour le repos du dimanche, sous la présidence de MM. Jules Simon et Léon Say.

Le congrès étudiera ce qui a été déjà fait et ce que l'on pourrait faire par l'action de l'initiative privée et des mœurs, pour procurer aux ouvriers et aux employés un repos si nécessaire à l'hygiène et à la vie de famille.

On annonce la prochaine arrivée à Rome du cardinal Lavignerie.

On dit que le but de son voyage est de s'entendre avec le nouveau préfet de la Propagande à propos de plusieurs questions relatives aux missions religieuses.

M. Constans a reçu hier matin, au consulat de France, à Milan, les notabilités de la colonie française; le ministre est parti ensuite pour Venise à midi 50, il a été salué à la gare par le préfet de Milan et le personnel du consulat de France.

AU TONKIN

Le dernier courrier du Tonkin, arrivé hier à Paris, donne quelques détails sur un combat assez important qui a eu lieu au village de Doan-Lan, dans la province d'Hai-Duong, dans les derniers jours de décembre.

Dans ce village s'étaient réfugiés plusieurs bandes de pirates.

Une colonne, composée de gardes civiles, fut dirigée contre eux; elle arriva devant le

village au moment où les pirates, au nombre d'une centaine, en sortaient; ils avaient environ 50 fusils.

Le combat s'engagea aussitôt et dura trois quarts d'heure; il fallut, pour en finir, engager une lutte corps à corps.

Mis en fuite, les pirates ont été poursuivis vigoureusement de village en village.

Résultat de l'affaire: quinze cadavres restés sur le terrain, six fusils modèle 74 et une carabine tombés entre nos mains avec 506 cartouches Gras ou Winchester.

Nous n'avons eu aucune perte à déplorer et tout le monde s'est admirablement conduit.

Un autre combat assez important a eu lieu, sur un autre point, le 28 décembre.

Depuis plusieurs mois, une bande forte de 200 hommes, dont une centaine armés de fusils à tir rapide, occupait la région du Phuong-Du.

Une reconnaissance dirigée par le capitaine Baumann, commandant le poste de Trai-Hut et par le lieutenant de Viâl, officier de renseignements du troisième territoire militaire, les a attaqués.

L'affaire a été des plus chaudes et le contact n'a pu être pris qu'après une marche forcée, à travers un pays très accidenté.

Nous avons eu un légionnaire tué et quelques blessés. Les pertes de l'ennemi sont considérables, car plusieurs cadavres ont été trouvés sur les lieux.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 8 février 1892.

Le marché a une allure qui diffère essentiellement de celle du mois de janvier. Après une liquidation rendue facile par le bon marché de l'argent et grâce aussi au découvert qui existait sur les rentes et les fonds étrangers, nous avons assisté à une reprise générale qui a été brusquement interrompue par une avalanche de bruits tous plus fabuleux les uns que les autres.

Le 3 0/0 qui était remonté à 95.75 est redescendu à 95.45; le nouveau a varié de 94.50 à 94.70 et le 4 1/2 est très ferme à 105.10.

La Rente Italienne est à 90.70. L'agitation des ouvriers sans travail commence à devenir inquiétante à Rome.

L'Extérieure perd le cours de 63. On parle d'un impôt de 10 0/0 sur le revenu.

Le 3 0/0 Portugais varie entre 28.50 et 29 fr. Suivant l'exemple de la commission du budget, la Chambre approuve en principe le projet d'économies et de surtaxes proposées par le gouvernement.

Les fonds russes sont offerts de nouveau, les Allemands recommencent leurs ventes afin de se couvrir contre les risques d'un échec prévu de l'emprunt 3 0/0 allemand.

Les sociétés de crédit ont regagné en partie le terrain perdu dans une journée d'affolement. Le Crédit Foncier est à 4,206. La Banque de Paris, que les baissiers ont attaqués pendant une journée troublée, tend à revenir à son cours de la semaine précédente. Cette société a distribué à ses actionnaires, pendant les 19 exercices écoulés depuis sa constitution; une somme de 110,625,000 fr., ce qui représente une moyenne de dividende de 46 fr. 60 par exercice et par action.

Les bénéfices réalisés pendant cette période, joints à la réserve légale de 6,250,000 fr., au fonds de prévoyance de 12 millions et aux 3,964,000 fr. reportés à l'exercice suivant, forment un total de 132,839,000 fr.

Les bénéfices nets réalisés distribués ou réservés représentent donc pendant 19 ans 55 93 par action de 300 fr. Les réserves diverses,

22,214,000, représentent une somme de 177.71, au delà du capital de 500 fr.

La Société Générale, grâce au classement de ses titres, reste inébranlable à 475 fr. Le Crédit Lyonnais tend à revenir au cours de 800. La Banque d'Escompte, après l'échange de ses titres qui fait disparaître la crainte d'un appel de fonds, apparaît à la cote à 250 fr. en perte de la moitié de sa valeur puisqu'elle est libérée de 500 fr. Il est plus que regrettable qu'on ait fait coïncider cette opération avec l'accord intervenu entre la compagnie foncière et la société des Immeubles qui retire à la Banque d'Escompte le service de la trésorerie des deux sociétés réunies.

Le produit de l'émission des obligations du Chemin de fer national de l'Équateur est destiné à l'achèvement de la ligne dont l'ensemble aura une longueur d'environ 275 kilomètres. La compagnie concessionnaire obtient, outre le droit exclusif d'exploitation du chemin de fer, celui des jetées de Guyaquil et de Duran pour une durée de 50 ans.

Les Voies ferrées Économiques valent 535.

NOUVELLES MILITAIRES

La tenue des dragons et Saumur

Aux officiers en quête d'un sujet de conférence — intéressante et ardue — nous proposons de traiter la question suivante: Pourquoi l'épaulette a-t-elle été ces dernières années l'objet d'un véritable ostracisme? — même pour la grande tenue! — On ne pouvait arguer de son incommodité en campagne, puisqu'on l'avait laissée aux bagages pendant la guerre de 1870 et qu'elle avait été officiellement rayée de la nomenclature des effets à emporter et à porter dans les routes à l'intérieur ou dans le service journalier.

La tunique, ce vêtement « romain » qui, depuis près de cinquante ans, remplaçait l'habit « à la française », s'est vue, elle aussi, condamnée comme « étriquée » et se prêtant trop à la fantaisie des faiseurs de « fine taille ». Tout le monde a donc réclamé — et obtenu le dolman, « vêtement commode, large, économique » et ne comportant pas le port de l'archaïque épaulette.

Puis on s'est aperçu presque aussitôt: 1° que les pattes métalliques d'épaule ajoutées aux galons en soutache coûtaient aussi cher et faisaient moins de service que l'épaulette, 2° que le dolman lui-même était d'un prix plus élevé que la tunique, qu'enfin, 3° la coupe de ce vêtement, soi-disant hygiénique par excellence, se prêtait aux retrécissements les plus coquettement fantaisistes.

« Pas de vestes d'écurie »! clamaient les jeunes.

Conséquemment, et la mode poursuivant son inéluctable épicycloïde, voici la tunique, et son accessoire naturel l'épaulette, qui retrouvent leur faveur momentanément perdue.

L'arme sévère et sage par excellence, l'artillerie, a toujours échappé — par la tangente — à ces fluctuations. Après le petit habit qui lui allait si bien, elle a adopté et ne demande qu'à garder un dolman à la fois élégant et rationnel.

Mais la cavalerie, ce dernier refuge de nos mondanités militaires, menacée d'une abominable uniformité par de farouches niveleurs, s'est regimbée, dit le *Progrès militaire*. Les

gros frères qu'on a vainement tenté de décourager ont dû à leur vieille armure de conserver tunique et épaulettes. A leur tour, les dragons viennent d'obtenir qu'on leur rendit tunique et épaulettes. La cavalerie légère qui n'a jamais eu que le dolman ne dit rien, mais Saumur réclame; la majorité des élèves appartient à des subdivisions d'armes pourvues de l'épaulette et de la tunique; pourquoi cette tenue ne serait-elle pas donnée à l'École tout entière? En tous cas, les élèves officiers n'ayant pas été compris dans la description de la nouvelle tenue des régiments de dragons, ceux qui sortent de ces régiments se demandent si on les a oubliés.

Nous nous joignons à eux pour réclamer qu'on répare cette omission.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

Solde des comptes de l'Exposition

2^e ÉTAT DES RECETTES

Restait en caisse au 23 octobre 1891	27.634 f. 68
A AJOUTER :	
Versément de l'Union des Femmes de France	86 05
Vente des objets de la Tombola	573 »
Cinq emplacements (rentrés depuis le 23 octobre)	148 45
Bons de consommation (remboursés par M. Pottier)	11 30
Intérêts dus par la Société Générale au 31 décembre 1891	60 43
Rabais et note Moriceau, maçon en ville	» 75
Total	28.514 f. 86

2^e ÉTAT DES DÉPENSES

Sommes votées le 23 octobre 1891

Société de gymnastique, 1,000 fr. Musique Municipale, 4,000 fr. Harmonie Saumuroise, 4,000 fr. — Total, 3,000 fr.

Supplément de lots pour la Tombola

Facture : Frenzer, 340 fr. Langevin, 31 fr. Maugin, 29 fr. Briet, 70 fr. Girard, 200 fr. Hardy, 120 fr. — A déduire, 790 fr.

Somme restant disponible sur les 1,500 fr. primitivement votés, 295 fr. 50. — Total, 494 fr. 50.

Frais pour le tirage de la Tombola

Factures : Lacault, machiniste, 10 fr. Concierge du théâtre, 3 fr. Chauffage du théâtre, 15 fr. 10. Eclairage, 19 fr. 35. Décorations par Grellet, 32 fr. Déboursés divers détaillés à la Caisse, 33 fr. 85. Fayaron (tambour pour tirage), 47 fr. 50. Beillon (transport des lots),

37 fr. 75. Imbert, charpentier (table pour les lots), 49 fr. 50. — Total, 491 fr. 05.

Notes diverses

Factures : Guellier, bijoutier, 158 fr. 75. Javand, 150 fr. Lucher (dessin de diplôme), 100 fr. Mégrier (location de meubles), 61 fr. Hervé (location de voitures), 15 fr. Octroi de Saumur (sable), 6 fr. 40. Lemaire (palissade en bois), 40 fr. Milon, libraire, 2 fr. 60. Milon (papier pour envoi de diplômes), 39 fr. Elliot (grillage mécanique), 17 fr. 40. Roland (imprimés), 26 fr. Petite Loire (journaux), 3 fr. Guérinet, 4 fr. 50. Roy-Berry (location de plantes), 30 fr. Riverain (transports), 80 fr. Doguereau (location de baches), 14 fr. Decauville (wagons), 13 fr. 50. Decauville (id.), 24 fr. 60. Cantonniers de la Ville, 20 fr. Cheminand, homme de peine, 4 fr. Envoi de diplômes : déboursés de M. Pottier, 34 fr. 50; déboursés de M. Richard, 27 fr. 45. — Total, 873 fr. 40.

Une traite sur Langeais, impayée, pour emplacement, 100 fr. 90. Coût d'un chèque pour Angers, 50 centimes. — Total, 101 fr. 40.

Réclamations adressées après l'établissement des comptes

Déficit sur les fêtes des pompiers, 362 fr. 75. Réclamation Lafreté pour une bache, 17 fr. Note Guillemet (poissons rouges), 50 fr. — Total, 429 fr. 75.

Sommes versées le 20 novembre à valoir sur les bonis

Au Bureau de bienfaisance de la ville, 2,200 fr. Au curé de Saint-Pierre, 2,200 fr. A l'Hôpital, 4,000 fr. A la Société de secours mutuels (hommes), 500 fr. A la Société de secours mutuels (femmes), 500 fr. A la Société de secours mutuels La Saumuroise, 500 fr. A la Société de secours Alsaciens-Lorrains, 400 fr. — Total, 10,000 fr.

Somme restant à répartir pour les pauvres de la Ville, 2,717 fr. 06.

Somme encaissée directement par le trésorier du Comice agricole, 3,000 fr.

Somme restant à verser au Comice agricole pour la moitié dans les bonis, 7,708 fr.

Ensemble . . . 28,514 fr. 86.

Répartition des bonis

Etat de l'actif 28.514 f. 86

A DÉDUIRE :

Etat des dépenses réglées depuis le 23 octobre 1891 5.079 f. 80

Total 23.425 f. 06

Moins :

Sommes pour les pauvres : Journée du lundi Exposition, 1,300 fr. Quête faite pour les dames de l'Union des Femmes de France, 86 fr. 05. Versement de la Société la Croix-Rouge, 50 fr. Vente des lots de la tombola, 573 fr. — Total, 2,009 fr. 05.

Reste à partager, 21,416 fr. 01, suivant vote du 23 octobre.

Somme revenant aux pauvres, 2,009 fr. 05; moitié bonis, 10,708 fr. 04 12.717 06

Revenant au Comice agricole 10.708 »
Total 23.425 f. 06

Les trésoriers,

EUG. COUTARD, DOUSSAIN.

APPROUVÉ : POTTIER, commissaire général.

CRUE DE LA LOIRE

Tours, 8 février, 10 h. 1/2 matin.

On présume que le maximum de la crue de la Loire sera de 3^m 50 à Langeais, et qu'il aura lieu le 11 février, vers 6 heures du matin.

Tours, 8 février, 4 h. 1/2 soir.

On annonce que le maximum de la crue de la Loire, sera de 2^m 50 à Orléans.

On présume que le maximum sera de 3 mètres à Tours, et qu'il aura lieu le 10 février, vers 1 heure du soir.

Tours, 8 février, 2 h. 1/2 soir.

Le maximum de la crue de la Loire, que l'on supposait devoir être de 3^m 50 à Langeais, paraît devoir s'élever à 4^m 10. On présume qu'il aura lieu le 11 février, vers 2 heures du soir.

Tours, 8 février, 3 h. soir.

Le maximum de la crue de la Loire, que l'on supposait devoir être de 3 mètres à Tours, paraît s'élever à 3^m 80. On présume qu'il aura lieu le 11 février, vers 7 h. du matin.

A Saumur, aujourd'hui mardi 9 février (midi), la Loire est à 3^m 80.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 7 février. — Yves-Marie-Charles Legeay, rue de la Monnaie; — Maurice-Auguste Renoux, coteau Charrier.

MARIAGE

Le 6 février. — Jules-Aimé Macé, chapelier, a épousé Eugénie-Clémentine Muns, chapelière, tous deux à Saumur.

DÈCES

Le 7 février. — Marie-Madeleine Monnier, 4 ans, rue Notre-Dame.

Le 8. — Auguste Girault, boisselier (veuf), 84 ans, place Saint-Pierre.

CONSEIL GÉNÉRAL

Par décret du Président de la République du 4 février courant, le Conseil général de Maine-et-Loire est convoqué en session extraordinaire pour aujourd'hui mardi.

L'ouverture de la session est fixée à trois heures du soir.

Le décret convoquant les électeurs de la 3^e circonscription de Brest, pour le 6 mars, à l'effet d'élire un député en remplacement de M^r Freppel, a paru ce matin au Journal officiel.

M. le curé Coulon

Nous trouvons dans la *Semaine religieuse* d'Angers, l'éloge funèbre de M. Coulon, curé de Châteauneuf, prononcé par M. Ory, ancien vicaire du bon et digne prêtre.

M. Coulon ayant passé dix-neuf années de sa vie sacerdotale à la Visitation de Saumur, et son souvenir étant toujours resté vivant dans cette paroisse, nous pensons qu'on nous saura gré de reproduire les quelques lignes de ce touchant discours qui retracent le zèle et le dévouement de cet apôtre au milieu de ses anciens paroissiens.

M. Coulon naquit à Chémillé, le 26 juin 1816. Sa mère, une âme pleine de foi et d'élévation, lui inculqua, dès le berceau, le sentiment de la plus vive piété. Son père s'enrôla des premiers dans l'armée vendéenne, et se battit comme un lion aux côtés de Stofflet dont il était l'ami. De sa mère si pieuse, l'enfant garda le vif amour de la prière et de la maison de Dieu, deux pensées qui remplirent toute sa vie. De son père, si vaillant, il emprunta le courage qu'il fit paraître dans toutes les occasions difficiles de son ministère.

En sortant du grand séminaire, M. Lavoyer, supérieur de Combrée, le demanda pour professeur de quatrième; mais la faible santé du jeune séminariste l'obligea de résilier ses fonctions, et, peu de temps après, il fut nommé vicaire à la Visitation.

L'ancienne chapelle des Visitandines tombait en ruines: M. Dénéchau, alors curé de cette paroisse, et l'abbé Coulon, travaillèrent ensemble à la relever, et, par leurs soins, la nef fut agrandie. C'est alors que M. Coulon quitta Saumur, pour s'en aller vicaire à la cathédrale. Mais sa chère Visitation lui revenait souvent en pensée: c'était là qu'il avait commencé son saint ministère, là qu'il avait entrepris tant de bien à faire, il aspirait à y revenir.

Ses vœux furent exaucés. En 1830, il fut nommé curé de cette paroisse. Il était dans toute la ferveur du zèle le plus actif et le plus éclairé.

A son arrivée, la misère se dressa partout autour de lui: faisant appel à la générosité de pieuses familles, il put en quelques années changer l'entrée de son église, perdue dans une rue et que rien ne faisait reconnaître, et se privant généreusement d'un des jardins de sa cure, en faire une belle allée, pleine de verdure, pour l'accès du lieu saint. Ce fut lui qui construisit la chapelle dédiée à saint Vincent de Paul, faisant le pendant de celle de la Sainte-Vierge, restaurée aussi par ses soins. Saint Vincent de Paul, c'était bien là le patron qui lui contenait de placer sur ce nouvel autel.

Le bon pasteur fut un Vincent de Paul pour la Visitation. Sa charité et son dévouement parurent surtout dans la grande inondation de

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'AMOUR DE JACQUES

PAR CHARLES FUSTER

Charles est loin, Charles ne peut rien voir, — et c'est heureux pour Charles. Songez donc! pas plus tard que l'instant d'après, notre ami Jacques s'est arrêté, dans la chambre de maman Heurlin, devant la Vierge aux habits bleus, que la mère a mise là depuis que le père n'y est plus. Car, tout bon et brave pourtant, ce pauvre père sacrifie quelquefois, comme tous les soldats, mon Dieu! Mais enfin c'étaient des blasphèmes... Pourvu que le petit ne fût pas comme ça, lui!

Soit éducation, soit haine instinctive du laid, le petit n'a pas été comme ça. Et la mère l'en remercie presque, des larmes prêtes au coin des yeux, tout en trotinant dans la salle, en bousculant les chaises, en remuant la table où fume le café au lait. Elle cherche le sucre. Mais maman Heurlin n'ose pas beaucoup du sucre pour elle-même; maman Heurlin se croit en-

core, ou à peu près, au temps de Napoléon I^{er}: on lui en avait tant parlé, de ce sucre à six francs la livre! Le sucre est je ne sais où, dans une armoire, à la cuisine, sur une cheminée, et maman Heurlin court ça et là, s'agite, se désole, tandis que, les jambes croisées, un coude appuyé sur la table, Jacques la regarde faire.

« Mais laisse donc, maman! Je t'assure que je le prends sans sucre... »

— D'abord, moi, je veux que tu en mettes... Ça coûte cher, le sucre: ça doit faire du bien... Tu sais... »

Elle s'embrouille dans son discours: « Mais où peut-il être? Et le café qui refroidit... Ah! mais c'est que je deviens un peu folle... Tiens! le voilà! »

Et, toute triomphante, maman Heurlin apporte sa conquête: la grande caisse en fer-blanc, — une ancienne boîte à biscuits, — où, cassés à coups de hache, gigantesques, monstrueux, les morceaux de sucre grimpent les uns sur les autres.

« Tu vois, ce n'est pas coupé très droit... Mais c'est le voisin, l'épicier... La main lui tremble, au pauvre vieux Merchet. La faute à sa femme! Ce qu'elle lui en a fait voir, bonne

Vierge de douleur! Un saint du Paradis s'y serait damné! »

M'est avis qu'un saint du Paradis se damnerait également pour gourmandise majeure, s'il buvait son café comme Jacques savoure le sien. Il est bien un peu vieux, le sucre de la mère, et malgré le pittoresque des gros morceaux, il sent un peu la souris; mais il monte de la tasse une si fraîche odeur de lait savoureux, et puis la chambre a un air de douceur si familière, et puis la mère raconte, bavarde, jacasse, avec tant de joie dans sa pauvre voix usée, que Jacques boit et mange, délicieusement, en regardant d'importe quoi, tantôt le mur, les gravures des campagnes impériales, tantôt la grande armoire au linge, tantôt la fenêtre d'où le soleil coule comme un fleuve clair.

Car le soleil est revenu, après ce commencement de pluie: il est revenu en triomphe, plus lumineux qu'avant, plus joyeux. Le vent souffle encore, par exemple, et, en prêtant l'oreille, on entendrait le bruit lointain, les mille échos profonds, les lamentations ou les cantiques de la forêt quand la bise y passe. Mais un grand rayon de lumière flotte dans la salle, — et Jacques voit la mère, toute fluette, toute ridée, jaune sous sa coiffe blanche, qui le regarde en

hochant la tête, avec un sourire moitié tendresse moitié compassion.

Le sourire dure si longtemps que Jacques finit par en être presque embarrassé.

« A quoi penses-tu, mère? »

— Ah! mon pauvre petit, comme te voilà donc blanc! Et quand je pense qu'à ton âge il était si rouge, si fort! »

Il, c'était le père.

« Oui, tu ne crois pas: tu ne l'as pas vu alors... Quand il partait à Paris, j'étais jalouse de ces belles dames... Elles n'auraient eu qu'à le trouver bien tout de même! »

Ce souvenir la ragailardit un peu, et maman Heurlin reprend sur un ton moins grave:

« Oh! mais tu sais, moi aussi j'étais bien, dans le temps... A présent je suis vieille, je suis laide, je tousse... N'est-ce pas, tout de même, que tu me trouves bien laide? »

Et comme il se récrie, lui disant qu'elle est jeune encore, et puis que, même vieille, elle sera belle pour lui, quand même, toujours:

« T'es bien honnête, petit! dit-elle en plaisantant... Mais comment donc est-ce que tu peux ne pas voir mes rides, vilain flatteur? »

— Parce que je t'aime, mère... »

A ce mot, la mère s'est levée; elle est venue

1856. On le vit alors dépenser toutes ses ressources, et, jour et nuit, malgré les flots déchaînés qui avaient envahi la moitié de sa paroisse, aller en barque au secours de ses chers enfants, leur prodiguant les vivres et les vêtements, pour les empêcher de mourir de faim et de froid. L'inondation écoulée, la misère apparut dans ce qu'elle a de plus navrant. Tous les bas quartiers étaient inhabitables : une odeur pestilentielle s'échappait de toutes ces maisons que la Loire avait submergées, la plupart jusqu'aux greniers.

Qu'allaient devenir les pauvres familles, obligées de rentrer dans leurs foyers, au lendemain de la disparition des eaux ?

La charité de M. Coulon s'ingénia à procurer aux malheureux inondés des poêles pour assécher les murs de leurs habitations, et il n'eut pas de trêve qu'il n'eût donné des lits, pour remplacer ceux que les eaux avaient mis hors d'état de servir. Le souvenir de cette conduite si charitable et si belle est restée, depuis vingt-cinq ans, dans les cœurs de tous ceux qui en ont été les témoins.

Ses œuvres sont encore vivantes dans la paroisse : c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son administration à Saumur. M. Roy, un de ses dignes successeurs, venant le voir, lorsqu'il était déjà mourant, à Châteauneuf, il y a deux mois à peine, lui disait ces belles paroles : « Je suis heureux de venir vous voir : par amitié d'abord, et ensuite par reconnaissance, car nous vivons toujours de vos Œuvres à la Visitation. »

REVUE PRÉSIDENTIELLE

Il est dès à présent certain que M. le Président de la République présidera à la revue qui suivra les manœuvres des 9^e et 12^e corps d'armée. Cette revue est fixée au vendredi 16 septembre. Elle aura lieu dans le département de la Vienne, en présence de tous les officiers étrangers.

ANGERS. — *Un duel.* — Samedi, le bruit courait en ville qu'à la suite d'un duel entre deux pontonniers, l'un des adversaires avait reçu un terrible coup de fleuret en pleine poitrine.

La rencontre est vraie ; elle a eu lieu au quartier, à la suite d'une querelle entre les deux soldats ; mais les conséquences ont été singulièrement exagérées.

Le pontonnier blessé a été atteint dans le côté de la joue gauche. Bien qu'il ait été transporté à l'hôpital, son état n'inspire aucune inquiétude.

TOURS. — *Obsèques de la petite Baillou.* — Dimanche ont eu lieu, en l'église Saint-Symphorien, les obsèques de la jeune Baillou (Rachel-Cécile), l'une des victimes du double suicide que nous avons annoncé.

embrasser son *petit*, sur la joue, tout près de la barbe, — et, j'ose à peine le dire en songeant à Charles et à la *Lanterne*, mais ce grand pleurard de Jacques a eu deux larmes au bord des yeux.

Voilà qu'on crie dans la boutique :

« Eh ! même Heurlin ! Même Heurlin ! »

Et, malgré les supplications de Jacques, maman Heurlin se précipite, s'échauffe, bouscule encore les chaises.

Quel malheur pourtant ! Faut-il qu'on soit dérangé ! Ça n'est qu'une petite fille qui demande un timbre de trois sous, le vieil Antoine qui veut pour cinq liards de tabac à priser... Si ce n'est pas une pitié ! Se rompre à moitié le cou pour ce vieil Antoine, qui a presque étranglé sa femme, et qui ne donne à ses enfants que du pain sec !

Et maman Heurlin rentre dans la salle, où elle trouve Jacques en train de boire le soleil, de regarder l'église, d'écouter l'A, B, C, et, joyeusement, de battre une marche sur la vitre.

Et maintenant, tout comme dehors, il y a du soleil dans le cœur de maman Heurlin.

(A suivre.)

Une foule nombreuse accompagnait à sa dernière demeure cette pauvre enfant.

A l'heure où nous écrivons, le cadavre de la femme Baillou, malgré toutes les recherches, n'a pas encore été retrouvé.

SUICIDE D'UN OFFICIER

Le sous-lieutenant Gillet, du 125^e de ligne, en garnison à Poitiers, qui était venu à Orléans, s'est suicidé dans un établissement de bains ; il avait contracté des dettes qu'il ne pouvait pas payer ; il s'est tiré un coup de revolver dans la tête. La mort a été instantanée. Gillet était originaire de Tonny-Charente.

On croit que ce suicide a été motivé par des chagrins d'amour.

L'ÉCRITURE PENCHÉE

A l'Académie de médecine, dit le *Figaro*, très intéressante communication de M. docteur Javal sur les inconvénients de l'écriture penchée, telle qu'elle est actuellement enseignée aux enfants.

Depuis longtemps, ce système est mis à l'index par les hygiénistes et les oculistes, qui veulent lui substituer l'écriture droite et qui lui reprochent d'occasionner la myopie, la loucherie et des attitudes vicieuses.

M. Javal s'élève contre la fameuse influence qu'elle exerce sur la vue des enfants. N'est-ce pas le cas de rappeler aux directeurs des écoles ce principe énoncé autrefois par George Sand : « Cahier droit, écriture droite, corps droit. »

THÉÂTRE DE SAUMUR

On devait donner hier soir les *Folies amoureuses* ; mais M. David, qui avait traité avec M. Manoury, de l'Opéra, pour chanter la *Favorite* à Angers, voulut faire profiter le théâtre de Saumur de cette brillante aubaine.

Les sacrifices du sympathique directeur n'ont pas été couronnés de succès ; l'œuvre de Donizetti ne va plus ici, même avec un sujet de l'Académie de musique. Le nom seul de M. Manoury devait cependant attirer le public.

Bien que nos artistes soient excellents, on n'a pas souvent cette bonne fortune d'entendre des chanteurs qui surpassent en talent et en organe tout ce qu'un directeur de province peut offrir à ses abonnés. Seul l'Opéra, où sont réunies les gloires artistiques, a cet avantage.

C'est donc un de ces personnages que notre scène possédait hier soir. La représentation a été bien supérieure à celle déjà donnée ; nos artistes, entraînés par ce chef de file, se sont surpassés.

M^{lle} Bonjean, qui n'a cependant pas un organe de contralto suffisant, a parfaitement chanté le rôle de Léonor : l'attention qu'elle y a mise, l'observation de la méthode et des moindres nuances lui ont permis de tenir une place fort honorable à côté du roi Alphonse-Manoury. Il en a été de même de M. Dekeghel, qui, dans le rôle de Fernand, n'avait pas encore fait entendre une voix aussi chaude. M. Maréchal, basse du grand opéra, a également chanté le rôle de Balthazar avec autorité ; mais cet artiste paraît froid.

Il nous reste à parler de M. Manoury.

Comme chanteur, il est inutile d'insister : c'est l'organe de baryton dans toute sa pureté, sa force et sa souplesse ; mais cet organe, doublé du talent de musicien, devient la perfection même. Le comédien est également à la hauteur du chanteur. Quel jeu large, tout en restant sobre, et quelle noblesse dans le geste et le regard ! Il est vrai que l'ensemble des qualités de l'artiste est servi par la stature sculpturale de l'homme.

Cette représentation, dont on gardera le meilleur souvenir, n'est pas faite pour encourager la direction à de nouveaux sacrifices : il est à craindre que, dorénavant, Angers, seul, garde les faveurs ; nous n'aurons pas le droit de nous en plaindre.

NEMO.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 9 février : *Les Cloches de Corneville*, opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique de Robert Planquette ; *Une Tasse de Thé*, comédie-vaudeville en 1 acte.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 7 Février 1892

Versements de 175 déposants (23 nouveaux), 52,423 fr. 35.
Remboursements, 48,585 fr. 64.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire du numéro du 6 février 1892

GRAVURES

PARIS : Le Jour du Vernissage, au Cercle de l'Union artistique. — Les représentations populaires à l'Opéra.

BEAUX-ARTS : *Le Lever de Bébé*, tableau de M. Maxime Faivre, croquis et dessins inédits de Raffet.

PORTRAITS : Le comte de Trauttmansdorff (Autrichien), vainqueur du tir aux pigeons de Monte-Carlo. — M. Risoff, homme politique bulgare. — Mouchir ed Doulé, ministre de Perse, récemment décédé.

RUSSIE : Incendie des Magasins Muir et Mirrilees, à Moscou.

BRÉSIL : Régates sur la côte de Céara.

SCIENCE : Le Bi-Téléphone.

AFRIQUE : Une famille au Dahomey.

TEXTE

CHRONIQUE : *Courrier de Paris*, par Pierre Véron ; *Raffet*, variété par G. Lenôtre ; *Le Bi-Téléphone*, par A. Sauvert ; *Théâtre*, par H. Lemaire ; *A travers les Champs*, par Emile Desbeaux.

Explication des gravures, Bibliographies, Echecs, Rébus, Récréations, etc.

En supplément : *Le vertige de l'Inconnu*, roman, par G. Toudouze, illustrations en couleur, par Marold.

Tout nouvel abonné a droit au commencement de ce roman.

Le numéro : 50 centimes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JANVIER-AVRIL 1892

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Les prix des billets sont les suivants :

Premier itinéraire : 1^{re} classe, 225 fr. ; 2^e classe, 170 fr.

Durée de validité : 45 jours.

Deuxième, troisième et quatrième itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. ; 2^e classe, 135 fr.

Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classes réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JANVIER-AVRIL 1892

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne : Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn. — Tarif spécial A, n° 11 (Orléans).

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz, et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de la validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations, pour chaque

fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JANVIER-AVRIL 1892

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne : Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn. — TARIF SPÉCIAL A, N° 34 (ORLÉANS).

Des billets d'aller et retour de famille de 1^{re} et de 2^e classe sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours, pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn,

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres :

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes, 35 0/0 ; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

PILULES GICQUEL, la Boîte 1^{fr} 50

Marché de Saumur du Samedi 6 Février

Froment-commerce,	19 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
l'hectolitre		Veau	2 —
id. halle (moyenne)	19 20	Mouton	2 40
Méteil	16 10	Porc	1 60
Seigle	13 —	Poulets la couple	4 —
Orge	10 85	Dindonneaux	14 —
Avoine	8 50	Canards	5 50
Sarrasin	—	Oies	11 —
Haricots blancs	20 —	Beurre le kilog.	2 30
Haricots rouges	18 —	Œufs la douzaine	1 05
Fèves	—	Foin, la charretée de	
Noix	11 —	780 kilog.	95 —
Châtaignes	12 —	Luzerne	90 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	35 —
Son	14 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre,		Chanvre 1 ^{re} qualité	
la barrique,	10 —	les 52 kilog.	500 32 —
Farine, la culasse de		id. 2 ^e	30 —
157 kilog.	59 —	id. 3 ^e	28 —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Charbon de bois, les	
id. 2 ^e id. Of. 36 66	—	100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. Of. 35 —	—	Charbon de terre	4 50

OUTILLAGE POUR AMATEURS

et INDUSTRIELS

Fournitures pour le Découpage

MABRIQUÉ & TOURS et SCIENCES MÉCANIQUES

OUTILS DE TOUTES SORTES - BOITES D'OUTILS

TIERSOT, 24, rue de Gravelles, 16, Paris

MAISON FONDÉE EN 1850

le Tarif-Album (116 pages, 611 grav.) franco contre 0^{fr} 65.

Evitez les contrefaçons étrangères.

J. SIMON (Rue de Provence, 35, PARIS.)

(Rue de Béarn, 41, LYON.)

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies,

Douleurs et Crampes d'Estomac

SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 1, rue des Lions-St-Paul

et dans toutes les bonnes Pharmacies.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue St-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

Bon vin à 40 centimes le litre,

26 litres pour 25.

La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés

La 1/2 pièce, 113 litres, 42 » }

Rendu à domicile sans aucun frais

Garanti vin de vendange

Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre

compris, marque John Alvarés, de

Kingston (Antilles).

On peut déguster.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur.

PAR ACTE passé devant notaire à Fontevault, en présence de témoins, les 15 et 18 juillet 1894, enregistré, Madame Jeanne-Madeleine Cauët, épouse autorisée de M. Georges-Henri-Etienne Guionic, capitaine d'infanterie, avec lequel elle demeure à Paris, 26, avenue Bosquet, a acquis de Madame Victoire-Héloïse-Alphonsine Boutault, épouse du sieur Frédéric Bourget, loueur de voitures, avec lequel elle demeure à Angers, rue de Port-de-l'Ancre, et de M. Alphonse Boutault, propriétaire rentier, demeurant à Angers, une maison et ses dépendances, situées rue Rochechouart, commune de Fontevault, comprenant deux chambres aux rez-de-chaussée, deux chambres à cheminée et deux cabinets au premier étage, un grand grenier couvert en ardoises régnant sur le tout, un escalier en bois servant à l'exploitation des chambres hautes et du grenier, une cavé et un bûcher derrière la maison, dans laquelle sont un puits et les servitudes ci-après: une grande remise avec grenier au-dessus, le tout nouvellement construit, un hangar à côté, juc à poules, lieux d'aisances, porte cochère pour entrer dans cette cour, jardin entouré de murs appartenant à la maison, moyennant le prix de dix-neuf mille francs, en sus des charges.

La copie collationnée de cet acte de vente, certifiée et signée par M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur, a été déposée le neuf janvier 1892 au greffe du Tribunal civil de Saumur, et l'expédition de l'acte de dépôt délivrée par le Greffier a été signifiée à la requête de Madame Guionic, sus-nommée: 1^o par exploit de M^e RIBALET, huissier à Angers, en date du vingt-huit janvier 1892, enregistré, à Madame Boutault, épouse Frédéric Bourget, sus-nommée, demeurant à Angers; 2^o et par exploit du ministère de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur, en date du quatre février 1892, enregistré, à M. le Procureur de la République près le Tribunal civil de Saumur.

L'extrait de l'acte de vente précité a été également affiché le neuf janvier 1892 dans l'auditoire du Tribunal de première instance de Saumur, où il restera exposé pendant deux mois.

La présente insertion est faite conformément à la loi, dans le but de purger l'immeuble vendu, de toute hypothèque légale inconnue.

Pour insertion,

(87) MARCOMBRE.

A VENDRE

Maison avec beau Jardin

Situés rue Saint-Lazare, 32.

S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

MAISON A LOUER

Rue de la Chouetterie, n^o 4.

Avec écurie, remise et grand jardin.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A CÉDER

Pour cause de décès

Magasin de bois du Nord et du Pays

Ancienne maison bien connue dans la contrée et jouissant d'une bonne clientèle.

A céder également

Fabrique d'agrafes et de crochets

Pour couvertures en ardoises. — Système breveté et très apprécié.

Matériel presque neuf.

S'adresser, 13, quai Saint-Nicolas, Saumur.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau: DARTRES, ECZEMAS, ACNE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
AVEC DES PLAIES, ULCÈRES VARICÉUX, cancéreux comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste, Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

A VENDRE

Jument baie, 5 ans, très douce. Se monte et s'attèle.

S'adresser au bureau du journal

ON DEMANDE une bonne Pompière et un bon Pompier à la MAISON CRÉMIEUX. — Inutile de se présenter sans références.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4^o

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE. AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure colorisée chaque numéro: trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

C^{ie} Coloniale

CHOCOLATS

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Entrepôt général: Avenue de l'Opéra, 19, Paris

DANS TOUTES les VILLES, chez les PRINCIPAUX COMMERÇANTS

NOTA. — Les Cacaos en poudre, étant toujours privés du Beurre de Cacao, n'ont absolument aucune valeur nutritive; les Chocolats seuls, constituant un aliment complet, leur doivent d'être préférés.

A LOUER PETITE PROPRIÉTÉ

Située au Bois-Brard (Pont-Fouchard).

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Magasin d'Épicerie et de Mercerie et Buvette.

Rue du Pressoir-St-Antoine, 15.

CHEVEUX GRIS-CHUTE
2⁵⁰ 3⁵⁰
LE SUBLIMIOR
Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris la couleur et l'éclat de la jeunesse. Il ne pousse pas. Le SUBLIMIOR arrête la chute des cheveux et guérit les pellicules.
Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. Une application tous les 15 jours suffit. — LE NIGER, 4 fr. 50.
CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.
ENTREPÔT GÉNÉRAL A PARIS: HARRIS, 13, r. de Trévise. — Notices sur demande par pli fermé.

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT ET FILS

Fromages Extra		Choucroute.....	1/2 kil.	0.20
Camembert (double-crème)...	0.60	Saucisses fumées.....	2 pour	0.25
Ferté.....	0.65	Poitrine fumée.....	1/2 kil.	1.50
Petit Brie.....	0.45	Jambon désossé.....	—	1.00
Gruyère extra.....	1/2 kil.	Saucisson de Lyon.....	—	3.50
— Emmenthal.....	1.20			
Hollande.....	1.20	Pâtés de Foies gras truffés		
Roquefort.....	1.60	de Strasbourg et de Truffes		
Port Salut.....	1.50	1.75, 1.90, 2.75, 3.75, et 5 fr.		
Brie (véritable).....	1.40	Pâtés d'alouettes de Pithiviers, Bécasses,		
Muns er.....	la boîte	Grives, Perdreaux, Lièvres		

CHAMPIGNONS FRAIS. TOUS LES JOURS

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 FÉVRIER

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	1745	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0.....	ACTIONS	Orléans.....	1517 50	Oblig. fonce. 1877 3 0/0 r. à 400	Compagnie parisienne du Gaz.....
3 0/0 1891.....	Banque de France.....	Ouest.....	1060	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500.
3 0/0 amortissable.....	Banque d'Escompte.....	Compagnie parisienne du Gaz	1435	— fonce. 1879 3 0/0 r. à 500	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000
4 1/2 1883.....	Comptoir national d'Escompte.....	Transatlantique.....	541 25	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	— 6 0/0 2 ^e série.....
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	Crédit Foncier.....	Canal de Panama.....	19 50	— fonce. 1883 3 0/0 r. à 500	obligations à lots.....
Oblig. 1855-60 3 0/0.....	Crédit Industriel et Commercial.....	— Suez.....	2697 50	— fonce. 1885 3 0/0 r. à 500	Suez 5 0/0 remboursable à 500.....
— 1865 4 0/0.....	Crédit Lyonnais.....	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	FONDS ÉTRANGERS
— 1869 3 0/0.....	Crédit Mobilier.....	Autrichien 4 0/0 or.....	90 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500.....	Emprunt russe 1862 5 0/0.....
— 1871 3 0/0.....	Dépôts et Comptes courants.....	Dettes d'Égypte 6 0/0.....	450 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500.	— 1889 4 0/0.....
— 1875 4 0/0.....	Société Générale.....	Extérieur 4 0/0 or.....	63 10	Midi 3 0/0 ancien r. à 500.....	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série.....
— 1876 4 0/0.....	Est.....	Hongrie 4 0/0 or.....	92 15	Nord 3 0/0 r. à 500.....	— 2 ^e
— 1886 3 0/0.....	Paris-Lyon-Méditerranée.....	Italie 5 0/0.....	90 75	Orléans 3 0/0 r. à 500.....	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
Bons de liquidation.....	Midi.....	Portugal 4 1/2 1888.....	213 50	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500.....	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1892

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,